



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN DÉCAIRE D'INFORMATION AGRO-HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE DU GTP



2023, N° 017

22 Sept 2023



FSRP West Africa Food System Resilience Program

« Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo »



Dans ce numéro :

Situation météorologique 1

Situation hydrologique 2

Situation agricole 2

Production végétale 2

Production animale 3

Production halieutique 4

Faits saillants

- Baisse légère de la pluviométrie dans le sud du pays ;
- Hausse du niveau d'eau dans tous les bassins ;
- Présence de la chenille légionnaire d'automne (CLA) sur le maïs ;
- Disponibilité des engrais et des semences dans les magasins de la CAGIA;
- 50 466,650 tonnes d'engrais disponibles ;
- Fermeture du lac de barrage de Nangbeto,
- Etat océanique très agité: vigilance !
- Hausse saisonnière des prix des produits agricoles.

1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE: PLUIES MODÉRÉES A FORTES

La deuxième décennie du mois de septembre a été caractérisée par des activités pluvio-orageuses sur l'ensemble du pays. Des cumuls supérieurs à 50 mm ont été enregistrés dans plusieurs localités. Les zones les plus arrosées se retrouvent dans les régions des Savanes et Centrale. Les cumuls pluviométriques ont varié de 21,0 mm à Tabligbo en deux (2) jours à 127,2 mm en quatre (4) jours à Sotouboua.

Par rapport à la normale 1991-2020, la pluviométrie a été globalement excédentaire sur l'ensemble du pays à l'exception de la région Maritime, d'une bonne partie des Plateaux (sud et sud-est) et l'est de la Kara.

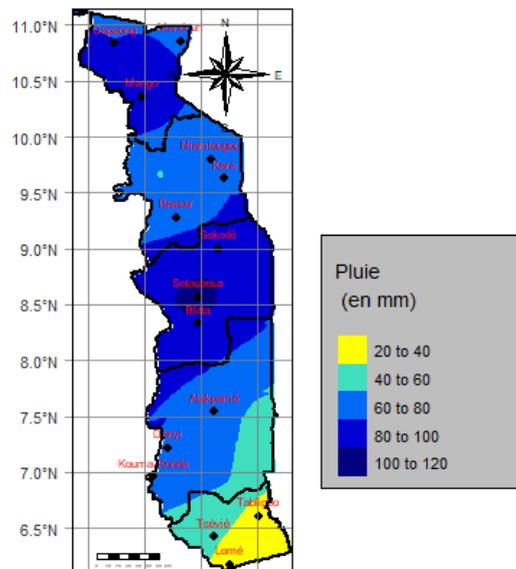
Perspectives: Des perturbations pluvio-orageuses modérées sont attendues dans toutes les régions au cours de la prochaine décennie.

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Les conditions météorologiques de la décennie ont été globalement acceptables pour les activités agricoles.

Dans le Nord du pays les activités d'entretien des cultures se poursuivent avec le désherbage et l'épandage d'engrais. Les premières récoltes du maïs, du mil, du fonio, de l'arachide, d'ignames, du niébé et du piment vert sont constatées.

Au Sud Togo, on note la mise en place effective des cultures (maïs, niébé, manioc) pour le compte de la petite saison. Pour le maraichage on note la mise en place des pépinières de tomates et le repiquage des oignons et choux. Par ailleurs, les opérations de séchage et d'entreposage des récoltes de la première saison sont rendues difficiles par l'absence d'ensoleillement et des petites pluies sporadiques.



AVIS ET CONSEILS 1 :

Il est conseillé dans le nord, de poursuivre le désherbage des parcelles; de s'approvisionner en produits phytosanitaires homologués et de suivre les prévisions météorologiques quotidiennes.

Dans la zone bimodale, il est recommandé de mettre en place les cultures de la seconde saison et de s'approvisionner en intrants de qualité.

Pour mieux contenir les dégâts de la chenille légionnaire d'automne (CLA), poursuivre la surveillance et adopter éventuellement un traitement chimique sur mesure.

Faites vacciner et déparasiter vos animaux pour les protéger contre les maladies.

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle



2. SITUATION HYDROLOGIQUE

La situation des cours d'eau de la deuxième décade de septembre 2023 a été caractérisée par d'importants écoulements observés sur l'ensemble des bassins.

Sur le bassin de l'Oti le niveau de l'eau a augmenté par rapport à la décade précédente. Ainsi, à la station de Mango, la hauteur maximale est passée de 849 à 878 cm (Fig 2).

Sur le bassin du Mono, la contribution des affluents est plus perceptible à la station de Kolocopé. La hauteur maximale à cette station a évolué de 653 à 748 cm.

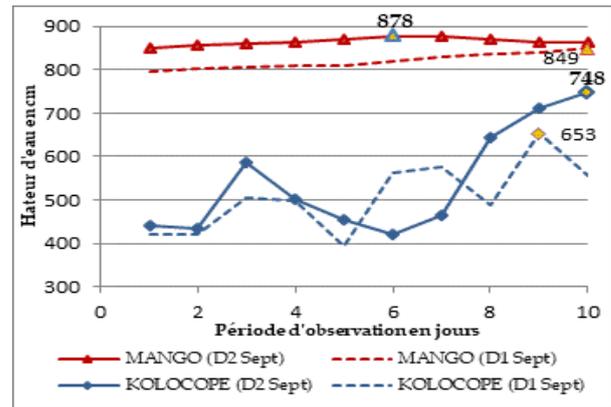


Figure 2: Evolution des écoulements sur les stations hydrométriques de Mango et Kolocopé

Source: Données hydro...

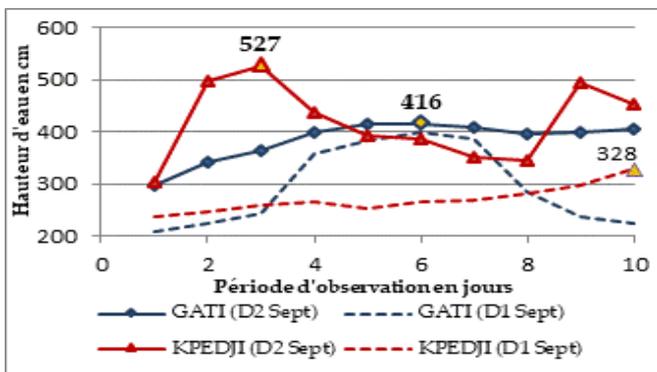


Figure 3: Evolution des écoulements sur les stations hydrométriques de Kpédji et Gati

Sur le bassin du Lac Togo, le niveau de l'eau a monté sur les deux sous bassins. Sur le cours d'eau Haho, à la station de Gati, le niveau a atteint une hauteur maximale de 416 cm (Fig 3). Les écoulements ont plus évolué sur le Zio à la station de Kpédji où la hauteur est passée de 328 à 527cm au cours de cette décade .

AVIS ET CONSEILS 2:

Redoubler de vigilance lors des traversées des cours d'eau en ces périodes de crue surtout sur les bassins et éviter l'occupation des zones inondables en cette période de fortes crues !

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 PRODUCTION VEGETALE

Pour la campagne agricole 2023-2024, les engrais vivriers et les semences agricoles sont toujours disponibles.

A la date du 22 septembre 2023, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **50 466,650 tonnes** (Fig 4).

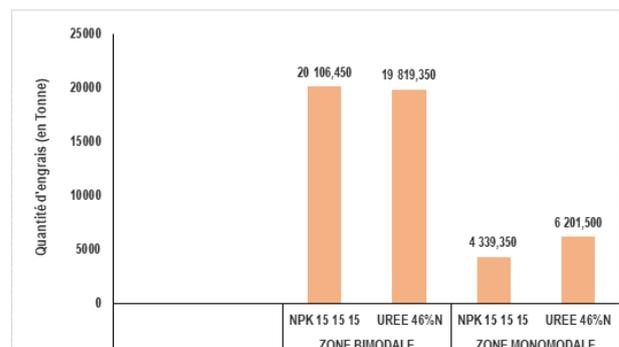


Figure 4: Stock d'engrais disponible au 22/09/2023

3.2 PROTECTION DES CULTURES:

la CLA sur le maïs

Les dégâts causés par la Chenille légionnaire d'automne (CLA) *Spodoptera frugiperda* vont parfois jusqu'aux épis si le taux d'infestation est élevé. Cela est dû parfois à une non prise en charge rapide des infestations en début du cycle et la non concordance des périodes de traitement sur diverses parcelles dans une même zone.



Photo1: Dégâts causés par la CLA sur culture du maïs : (1) cornet, (2&3) épis, (4) feuille, (5) inflorescence mâle



Photo2: Traitement chimique contre la CLA sur le maïs

Traitement chimique sur la CLA

Mettre l'eau simple dans le pulvérisateur et tester son fonctionnement pour éviter les fuites, puis détacher la buse (bout du pulvérisateur)

Pulvériser par le haut la bouillie sur chaque plante individuellement (photo2) pour qu'elle coule à l'intérieur de la plante

Une chenille dévastatrice des fruits de la tomate : la noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*)

La noctuelle de la tomate est une espèce de Lépidoptères dont les larves peuvent consommer dans ses régions d'origine une large gamme de plantes herbacées dont le coton, la tomate et le maïs.

Dégâts : les dégâts sur les fleurs occasionnent une chute précoce des fleurs ou une malformation des fruits. Sur les fruits, les petites chenilles creusent des petits trous tandis que les grosses chenilles font des gros points d'entrées qui facilitent l'accès aux pathogènes causant ainsi la pourriture des fruits.

Dégâts causés par la chenille sur la tomate



Lutte : A titre préventif, utiliser tout insecticide homologué sur culture maraîchère pour empêcher la ponte des œufs par les papillons adultes. A l'apparition des premiers signes tels que décrit dans les dégâts, utiliser des insecticides homologués sur les chenilles sur cultures maraîchères.

En cas d'adoption d'insecticide, respecter les consignes d'utilisation prescrites sur l'étiquette et les délais avant récolte.

3.3 PRODUCTION ANIMALE

Bilan à mi-parcours des campagnes de vaccination

Comme toutes les années, la Direction de l'Élevage (DE) a organisé au cours de ce premier semestre 2023, des campagnes de vaccination contre les maladies telles que la rage, la maladie de Newcastle, la peste des petits ruminants (PPR) et la Péripleurite contagieuse bovine (PPCB) dont le lancement a été fait le 21 avril 2023 à Bassar.

Au total 1,5 millions de doses de vaccins ITANEW, 500 000 doses de vaccins PPR, 50 000 doses de vaccin antirabique et 25 000 doses de vaccins contre la PPCB ont été acquises par la DE pour ces campagnes. Les campagnes de vaccination sont organisées et supervisées par la DE dont l'objectif régalién est de protéger l'ensemble du cheptel contre les maladies à grande incidence.

Les vétérinaires privés constituent pour la grande partie le bras exécutoire qui pose l'acte vaccinal suivi des équipes classiques composées des agents vétérinaires publics des régions. Les résultats de ces campagnes de vaccination pour le premier semestre 2023 sont consignés dans le tableau ci-contre.

Tableau 1: Résultats de la vaccination contre les maladies animales au 30 juin 2023 au Togo

Région	Nombre d'animaux vaccinés par région et par maladie			
	Rage	PPR	MNC	PPCB
Savanes	7345	41425	1489762	20189
Kara	2870	5952	66306	-
Centrale	1213	10900	43360	1800
Plateaux Est	1090	10397	10747	3806
Plateaux Ouest	1919	2813	10211	2917
Maritime	2587	1783	2437	1900
Total	17024	73270	1622823	30612

Source: Direction de l'Élevage, Août 2023

3.4 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade la pêche chalutière est de 2,680 tonnes correspondant au débarquement d'un seul chalutier, toutefois il n'y a pas eu de récolte enregistrée pour la pisciculture.

Tableau 2: Données de production chalutière et piscicole du 11 au 17 Septembre 2023

Période	28 au 31 août 2023
Pêche chalutière (tonne)	2,680*
Production Tilapia (tonne)	0

* Nombre de navires ayant débarqué: 1

Source: DPA, sept 2023

AVIS ET CONSEILS 3 :

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique national et d'une cogestion efficace entre les usagers des différents plans d'eaux, il est rappelé à tous les acteurs de la filière de respecter la réglementation en vigueur et éviter d'utiliser les engins de pêche prohibés destructeurs de ressources.

Ainsi selon le communiqué de presse du 08 août 2023, Le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière rappelle aux usagers du lac de Nangbéto que, conformément aux dispositions de l'arrêté N°006/15/MAEP/Cab/SG/DPA du 28 janvier 2015, les activités de pêche sur ledit lac sont suspendues du 15 août au 15 novembre 2023, période correspondant au repos biologique des poissons.

Toute personne qui sera surprise en train de pêcher sur ce lac, de transporter ou de vendre les produits de pêche provenant de ce lac, sera punie conformément à la loi en vigueur.

Aussi il est rappelé à tous les acteurs de la pêche artisanale maritime que l'état océanique ces derniers temps est très agité et il est rappelé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux d'annonce des prévisions de l'état de l'océan avant toute sortie en mer. Pour rappel le rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation mais néanmoins tous les usagers marins de la pêche doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer.

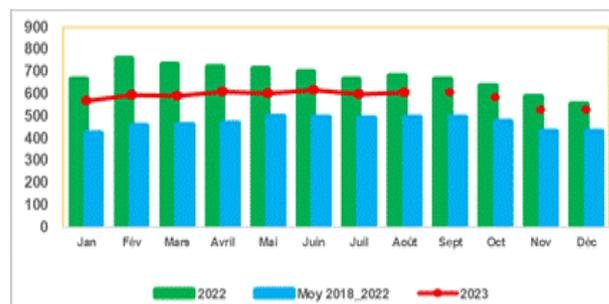
Aussi les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

3.5 EVOLUTION DU PRIX DU NIEBE EN 2023

3.5.1 Évolution générale du prix du niébé

Le prix moyen national du niébé au mois d'Août affiche une légère hausse (+1%) par rapport au mois précédent en raison de sa faible disponibilité. Il est de 606 FCFA/kg contre 601 FCFA/kg le mois passé. Ce produit enregistre son prix le plus faible (324 FCFA/kg) sur le marché de Togoville dans la préfecture de Vo et son prix le plus élevé (941 FCFA/kg) sur le marché de Baguida dans la préfecture du Golfe. Comparé à la même période de l'année passée, ce prix moyen a connu une baisse (-11%) et une hausse (+22%) par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Figure 5: Évolution du prix moyen national du niébé



Source : DSID, 2023

3.5.2 Évolution du prix du niébé sur les marchés de production

Le prix moyen du niébé sur les marchés ruraux, est en hausse dans les régions des Plateaux (+5%) et Centrale (+33%) en raison de sa faible disponibilité. Cependant, il est en baisse dans les régions Maritime (-4%), Kara (-2%) et Savanes (-7%). Le prix le plus faible (324 FCFA/kg) est observé sur le marché de Togoville dans la commune de Vo 2 et son prix le plus élevé (845 FCFA/kg) est enregistré sur le marché de Elavanyo dans la commune de Danyi 2.

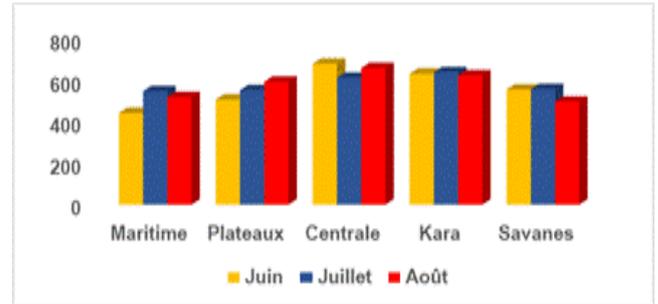


Figure 6 : Évolution du prix moyen du niébé sur les marchés de production

3.5.3 Évolution du prix du niébé sur les marchés de consommation

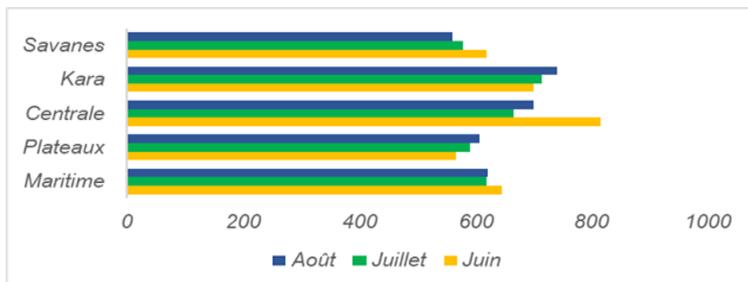


Figure 7: Évolution du prix moyen du niébé sur les marchés de consommation

Le prix moyen du niébé sur les marchés de consommation est globalement en hausse dans toutes les régions sauf la région des Savanes (-3%) en raison de sa faible disponibilité sur ces marchés. Les régions des Plateaux, Centrale et Kara enregistrent une hausse respectivement de : +3%, +5% et +4%. Il faut noter que ce prix est stable dans la Maritime. Le prix le plus élevé (941 FCFA/kg) est enregistré sur le marché de Baguida dans la commune de Golfe 6.

Source : DSID, 2023

4. FOCUS SUR L'IGNAME: VARIÉTÉ KRATSI

Kratsi est l'une des variétés d'igname cultivées au Togo, C'est une clone locale améliorée et maintenue par l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA).

1. Caractères morphologiques

* Caractères de la plante

- Couleur de la tige : Vert olive
- Spinescence de la tige : Epineux
- Forme des feuilles : Cordée allongée
- Type d'inflorescence : Epi

* Caractères des tubercules

Forme : variable

- Spinescence des racines : Sans épines
- Aspect de la peau : Lisse
- Couleur de la chair : Blanche

2. Caractères agronomiques

- Cycle plantation - maturité : 7 - 8 mois
- Nombre tubercules/pied : 3 - 5
- Poids moyen du tubercule : 2,5 - 5 kg
- Rendement potentiel : 15 t/ha
- Zone de culture : Toutes les régions
- Aptitude à la conservation : Forte
- Résistance aux maladies : Moyenne
- Résistance à la sécheresse : Forte

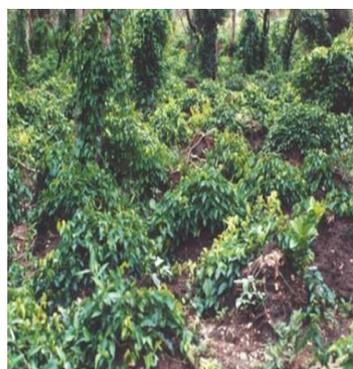


Photo 3: champ d'igname (variété kratzi)

3. Caractères technologiques et organoleptiques

Goût : Bon

- Aptitude au fofou : Bonne
- Aptitude à la friture : Bonne

4. Autre caractères.

- Exigence nutritionnelle : Sol fertile
- Tubercules sensibles aux cochenilles à carapace



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière rappelle aux usagers du lac de Nangbéto que, conformément aux dispositions de l'arrêté N°006/15/MAEP/Cab/SG/DPA du 28 janvier 2015, les activités de pêche sur ledit lac sont suspendues du 15 août au 15 novembre 2023, période correspondant au repos biologique des poissons.

Le repos biologique, instauré sur le lac de Nangbéto dans le cadre des mesures de gestion durable, vise à favoriser le repeuplement du lac en ressources halieutiques en vue d'assurer leur durabilité dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Toute personne qui sera surprise en train de pêcher sur ce lac, de transporter ou de vendre les produits de pêche provenant de ce lac, sera punie conformément à la loi en vigueur.

Le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière invite tous les acteurs professionnels de la pêche au respect scrupuleux de cette réglementation à laquelle il attache un grand prix.

Fait à Lomé, le 08 AOÛT 2023

Le ministre de l'économie maritime,
de la pêche et de la protection côtière

Kokou Edem TENGUE

Kokou Edem TENGUE